

DECLARATION DES MAIRES, MAIRESSES, BOURGMESTRES, SYNDICS, ET GOUVERNEURS DES VILLES CAPITALES ET METROPOLES DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Paris, 3 octobre 2024

Nous, les Maires et responsables des Capitales et Métropoles de l'espace francophone, réunis à Paris, à l'occasion du dix-neuvième Sommet de la Francophonie sur le thème « Innover, créer et entreprendre en français » ;

Conscients du rôle que jouent nos collectivités pour un développement durable et inclusif de nos villes, de nos pays et de l'espace francophone, pour l'accès des générations présentes et à venir aux droits humains, à la culture, à l'éducation, à l'emploi, pour relever les défis climatiques et préserver notre planète;

Convaincus de l'importance de notre action locale et de notre coopération internationale pour construire une Francophonie toujours plus utile aux populations, pour soutenir leur envie et leur capacité à innover, créer, et entreprendre au sein de ce vaste espace d'opportunités qu'offre la francophonie;

Préoccupés par les risques que l'instabilité géopolitique fait peser sur le monde, engagés à œuvrer sans cesse pour le dialogue et pour la paix à travers notre action locale et en renforçant la diplomatie des villes, qui doit s'inscrire en complémentarité à celle des Etats ;

Attachés à défendre chaque jour la diversité culturelle, le brassage et le métissage de toutes les cultures du monde qui sont une immense richesse pour nos villes et leurs habitants ;

Soucieux de construire entre nous des relations basées sur le respect de nos différences, sur la pleine conscience de notre histoire commune, ambitieuses en matière de coopération décentralisée et de projets portés par les collectivités locales pour le bien-être des populations;

Fermement convaincus que, face à un dérèglement climatique qui s'est durablement installé, notre devoir consiste à protéger nos habitants et à adapter nos territoires aux conséquences de ces changements et à adopter des trajectoires de développement urbain ambitieuses, résilientes et compatibles avec la préservation du climat;

Conscients des moyens nécessaires pour répondre à l'accélération de la transformation numérique de nos sociétés et au développement de l'intelligence artificielle, qui exercent une pression croissante sur nos villes, sommées de revoir leur mode de gestion et leurs relations avec les citoyens ;

Convaincus que les femmes et les jeunes sont les leviers de la transformation structurelle de nos sociétés et qu'ils doivent donc être davantage impliqués dans les structures de gouvernance et de transformation de nos villes ;

DÉCLARONS CE QUI SUIT:

Pour une Francophonie qui reconnaisse et s'appuie sur les gouvernements locaux

- 1- Nous appelons les chefs d'Etat et de gouvernement à reconnaître pleinement le rôle des villes et des gouvernements locaux dans le développement économique et culturel de l'espace francophone.
- 2- Nous affirmons notre volonté de renforcer un dialogue politique constructif entre les gouvernements locaux et les gouvernements régionaux et nationaux afin de rendre toujours plus effectif le principe de subsidiarité, facteur essentiel de l'efficacité des politiques publiques.
- 3- Nous appelons les Etats de l'espace francophone à s'engager dans des politiques de soutien aux villes par la décentralisation et le renforcement des capacités des collectivités locales.
- 4- Nous demandons aux Etats et gouvernements de l'espace francophone de reconnaître le rôle et la place des gouvernements locaux pour un multilatéralisme renouvelé dont le monde a besoin, y compris en facilitant une meilleure implication et représentation de ceux-ci dans les instances de gouvernance mondiale. Nous les appelons à soutenir la diplomatie des villes, qui doit s'inscrire en complémentarité à celle des Etats.
- 5 Nous appelons l'OIF et l'ensemble de nos partenaires acteurs de la Charte de la Francophonie à reconnaître les villes comme des acteurs majeurs de la Francophonie en soutenant les programmes de coopération portés par les villes et en développant les coopérations entre nos organismes.

Pour une ambition francophone en matière d'urbanisme

- 6- Nous souscrivons aux objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies, du Nouvel Agenda Urbain et appelons les Etats de l'espace francophone et au-delà à élaborer des stratégies concertées de développement urbain dotées de ressources techniques et financières adéquates.
- 7- Nous nous engageons à privilégier une planification urbaine durable, écologique et inclusive comme instruments de maîtrise de la croissance des territoires urbains et périurbains en mettant en place les instruments institutionnels, juridiques, réglementaires et opérationnels ainsi que les conditions d'un dialogue participatif avec les populations pour créer des espaces propres à l'innovation, la créativité et l'entreprenariat.
- 8- Nous demandons à la Francophonie dans la diversité des acteurs qui la font vivre Etats et gouvernements, parlementaires, universitaires, médias, société civile, représentants des entreprises... de se saisir de l'enjeu majeur qu'est celui de la construction des villes de demain pour porter, ensemble, l'ambition d'un urbanisme francophone à l'image de nos valeurs en commun. Un urbanisme respectueux des climats et des cultures, attaché à la liberté, à la connaissance, au progrès, attentif aux questions climatiques et environnementales, et au respect de la biodiversité.

Pour des villes innovantes, créatives et entreprenantes!

9- Nous croyons à la place de la jeunesse dans l'espace francophone et appelons de nos vœux le développement de programmes d'échanges culturels et éducatifs et un accueil facilité des jeunes étudiants francophones dans les universités de nos villes. Nous soutenons la mise en place d'un programme d'échange pour les jeunes de l'espace francophone et les enseignants en langue française.

- 10- Nous sommes déterminés à agir par tous les moyens qui sont les nôtres en faveur d'une égalité femmes-hommes réelle, clé majeure du développement de nos territoires. Nous appelons les Etats et gouvernements ainsi que tous les partenaires nationaux et internationaux à soutenir les actions solidaires que nous mettons en œuvre dans le cadre de l'AIMF.
- 11- Nous considérons la culture comme un vecteur essentiel du développement de la Francophonie et souhaitons faire de nos villes, avec le soutien des Etats et gouvernements francophones et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, des lieux de brassage culturel et de diffusion de la culture francophone.
- 12- Nous croyons à la force du multilinguisme pour garantir la vitalité de la Francophonie. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont montré au monde la contribution de la langue française à la diversité et l'inclusivité. Nous appelons tous les acteurs de la francophonie à travailler ensemble pour soutenir l'apprentissage et le rayonnement de la langue française dans l'espace francophone et audelà.
- 13- Nous sommes convaincus que la coopération décentralisée peut jouer un rôle pour soutenir l'entrepreneuriat francophone et renforcer son ouverture à l'international et souhaitons, avec le soutien des Etats et gouvernements francophones et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, renforcer notre action sur cette question.
- 14- Nous appelons les Maires à inscrire leurs actions dans les valeurs communes de la Francophonie que nous faisons nôtres en élaborant des programmes et des plans d'action pour lutter contre la précarité et la vulnérabilité des femmes isolées et des jeunes désocialisés, à lutter contre les violences faites aux femmes et à venir en aide aux populations précaires.
- 15- Nous appelons tous les francophones à s'engager vers un avenir résolument positif et pacifique, plus juste, plus égalitaire, plus respectueux de la nature, de l'environnement et de la biodiversité.
- 16- Nous nous engageons à faire vivre cette déclaration et à la partager avec les habitantes et habitants de nos villes.